



## RÉNOVATION ET EXTENSION DU COMPLEXE SPORTIF DES DORICES

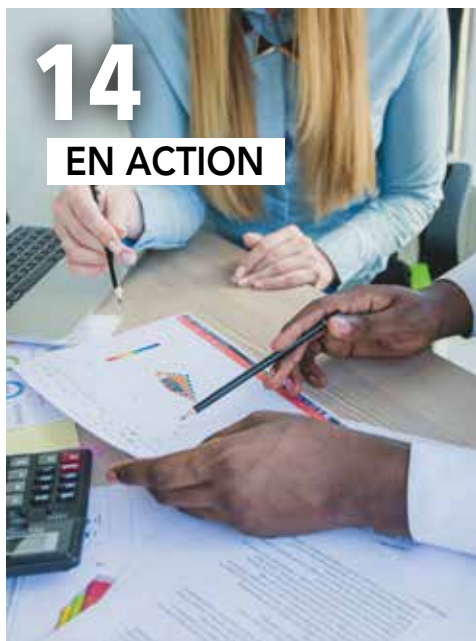
Page 10



7  
LES ACTUS



10  
DOSSIER



14  
EN ACTION



19  
VIE ASSOCIATIVE



21  
AGENDA



20  
INTERCOMMUNALITÉ

**Mairie :** 9 rue François Luneau, 44330 VALLET - 02 40 33 92 00  
**Directeur de la publication et de rédaction :** Jérôme MARCHAIS  
**Rédaction, mise en page :** Floriane ÉPIÉ, Auriane SIRE  
communication@vallet.fr  
**Crédits photos :** Mairie, Photographein, associations  
**Création :** www.STUDIORICOM.com • 02 41 58 11 12  
**Mise en page :** Service communication  
**Imprimeur :** Imprimerie Allais / Imprimé sur du papier recyclé,  
fabriqué en France, utilisation d'encre végétale.  
**Distribution :** Andegave communication  
**Tirage :** 4 700 exemplaires  
**ISSN 2966-5655**





**CET ÉDITO, EST LE PREMIER DEPUIS L'ANNONCE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL DE L'ABANDON DU PROJET DE SA LIGUE RÉGIONALE SUR VALLET. IL ME DONNE L'OCCASION DE REVENIR SUR CETTE DÉCISION.**

Investis à ses côtés, nous comprenons la décision de la Fédération Française de Football, au regard des différentes étapes, critiques et provocations qui ont jalonné ces 3 années d'études. Les oppositions de quelques particuliers, d'une association et collectif dit environnemental, d'un service de l'Etat proche de l'idéologie partisane nous surprennent encore tant sur le fond que sur la forme de leurs propos et actions qui aussi privent Vallet d'un pôle médical et de ses spécialistes. L'enjeu environnemental est important, on en convient tous. Mais comment font ces personnes pour balayer d'un revers de la main un investissement de plus de 25 millions d'euros à destination des jeunes et d'un pôle santé ? Je dénonce aussi et regrette la posture d'un élu régional, reçu préalablement au sein de la mairie, qui par presse interposée se félicite de cette situation après avoir pourtant reconnu la valeur de ce projet. Faut-il percevoir des propos plus liés à des considérations électoralistes au détriment du bien commun ? Vous le savez, ce n'est pas notre conception de l'action municipale. Nous œuvrons depuis 2014 pour l'intérêt général, mettant de côté, nos propres avis personnels, clivages et calculs partisans. Quant aux arguments environnementaux avancés par quelques-uns pour justifier cet abandon, je me dois de mettre en évidence certaines incohérences. Sur notre territoire du Vignoble Nantais, d'autres projets d'ampleur plus importante que nos 7 hectares se développent, ou existent impunément, sans provoquer les mêmes oppositions.

Il est urgent que les débats se recentrent sur l'essentiel : Protéger intelligemment nos campagnes, construire, accueillir des entreprises, de nouveaux habitants, et surtout défendre l'intérêt général en dépassant les enjeux personnels et postures politiques qui freinent trop souvent le développement de notre Nation, de nos territoires et de nos collectivités. La déception et l'incompréhension de notre équipe sont avérées mais n'altèrent en rien notre motivation et détermination pour préparer l'avenir.

Avec les mois d'avril, mai et juin, plusieurs manifestations auront lieu sur notre commune. Qu'elles soient sportives, culturelles et autres, je tiens une nouvelle fois à saluer l'implication de tous ces bénévoles qui eux aussi œuvrent pour le bien collectif et le bien-être de tous. C'est l'occasion pour moi de féliciter l'association des parents d'élèves de l'école Paul Éluard pour le week-end exposition Brick LEGO, l'équipe d'Expo Vall et nos agents qui ont transformé l'essai de la Foire du Vignoble Nantais marquée de l'empreinte du pays irlandais. Saluons tous le résultat du concours viticole de « La Pipette d'Or », récompensant le meilleur Muscadet 2025. Cette année, grande est notre fierté de voir deux exploitations valletaises se distinguer avec Vincent PETITEAU et Dominique CHUPIN, réciproquement premier et deuxième du concours. Cette distinction honorifique ne doit pas nous faire oublier que derrière chaque bouteille dégustée il y a des hommes, des familles, des exploitations, impliqués pendant des mois et des années de travail.

Ce résultat ne doit pas masquer la situation viticole actuelle que l'on doit qualifier de délicate. Un exemple qui parle de lui-même : dès cette année, sur l'ensemble du vignoble nantais, plus de 600 hectares seront arrachés. Les raisons sont multiples, variées et propres à chaque entité. À notre demande, des pistes de reprises et de restructuration de notre campagne sont à l'étude au sein de la communauté de communes avec comme axes qu'elles soient viables économiquement. Notre territoire est en mutation. Si les règles et les lois évoluent pour protéger notre environnement, il est également essentiel de garantir les développements commerciaux et économiques. Notre territoire doit rester attractif pour nos commerçants, notre marché, nos artisans, nos entreprises et pour nous, ses habitants.

À votre écoute,

Jérôme MARCHAIS  
**MAIRE DE VALLET**

**22 ET 23 FÉVRIER**

**BRICK À VALLET 2**

L'exposition de Lego organisée par l'association des parents d'élèves de Paul Éluard a connu un franc succès !



© Yohann HERVOUET

© Photographein



**27 FÉVRIER**

**NAISSANCE À LA LOGNE**

La première naissance de l'année est un petit veau breton pie noir ! Cette petite femelle a été baptisée Anémone.

**14 MARS**

**SORTIE DE RÉSIDENCE**

La Compagnie NGC25 a présenté en avant-première un extrait du spectacle. Cette séance a été suivie d'un échange avec Hervé MAIGRET, chorégraphe et les interprètes .



**DU 14 AU 16 MARS**

**FOIRE DU VIGNOBLE NANTAIS**

Les 140 bénévoles du comité d'organisation de La Foire du Vignoble Nantais étaient sur le pont pour cette nouvelle édition placée sur le thème de l'Irlande.



© Photographiein

**19 MARS**

**FÊTE DU COURT MÉTRAGE**

La fête du court métrage, événement national, s'est invitée pour un après-midi à la Micro-Folie Vallet : plus d'une centaine de participants étaient présents pour découvrir les 4 programmes proposés.



**19 MARS**

**VISITE AU DÉPARTEMENT**

Les jeunes élus du conseil municipal des enfants se sont rendus au Département de Loire Atlantique. Ils ont pu découvrir les locaux et échanger avec Charlotte LUQUIAU, conseillère départementale.



## LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Depuis de nombreuses années, la municipalité développe avec notre partenaire IFAC des actions spécifiques de nos jeunes de 0 à 17 ans. Cadrées par le PEL (Projet Educatif Local), notre volonté est d'accompagner et de soutenir la petite enfance, l'enfance et la jeunesse.

A l'inverse des autres municipalités de la Communauté de Communes Sèvre et Loire, Vallet a fait le choix d'être en délégation de service public. Par ces mots, il faut comprendre que la ville a décidé de confier à notre partenaire privé la gestion de ce service. Cette notion de délégation impose à notre prestataire l'IFAC de mener à la fois une politique de jeunesse attendue et de nous rendre des comptes. C'est dans ce contexte que la commune et notre délégataire offrent un large panel d'activités et d'évènements. Ensemble, nous mettons en place différents dispositifs en faveur de notre jeunesse, des parents et des familles, dans un esprit de citoyenneté et de développement d'initiatives culturelles et

sportives.

En complément de ces actions communales, la Communauté de Communes Sèvre et Loire apporte un soutien fort à la parentalité. Depuis un an, en réponse à la demande de notre Communauté de Communes, Vallet accueille une des trois permanences du LAEP (Lieu d'Accueil Enfants-Parents). Cette entité porte le nom de « Papote & Partage ». Ces temps d'écoutes, d'échanges, de convivialité sont à destination des parents, futurs parents et enfants de moins de 6 ans. Ouverte aux habitants de notre territoire, la ville de Vallet a mis à disposition la crèche « La maison des doudous » située au 2 rue Saint Michel, le samedi de 9h30 à 11h30. Par ces temps de rencontres, d'échanges, de soutiens dans un cadre anonyme et gratuit, le LAEP a pour vocation de créer un tissu social solidaire et dynamique tout en jouant un rôle essentiel dans l'amélioration du quotidien de nos jeunes familles.

Sa méthode est d'offrir pendant deux heures un

environnement ludique, propice à l'éveil et à la socialisation des enfants, tout en soutenant les parents dans l'exercice de leur rôle. Cet « Accueil parents-enfants » trouve son origine dans les années 1970 notamment dans la création des « Maisons Vertes » par Françoise DOLTO. Les années se suivent mais ne se ressemblent pas, les situations sociales évoluent, la place de la famille est certainement différente aujourd'hui de celle d'hier. Les premières fréquentations de ces temps d'échanges entre parents-enfants témoignent chaque samedi matin de l'intérêt et du bien-fondé de la mise en place de ce dispositif. Les chiffres de fréquentation l'attestent, le besoin de nos jeunes familles est avéré.

Saluons d'ores et déjà, le partenariat entre notre ville et la Communauté de Communes Sèvre et Loire sur ce sujet qui contribue à la cohésion sociale et au bien vivre ensemble.

## VALLET EN TRANSITION

Face au dérèglement climatique dont nous voyons les effets depuis quelques années ou face aux enjeux géopolitiques actuels, il nous semble primordial de préparer notre commune aux défis du futur.

Nous sommes convaincus que l'avenir de Vallet doit s'inscrire dans une gestion raisonnée des ressources et une solidarité renouvelée entre tous les acteurs locaux.

L'équipe municipale actuelle semble peu encline à se projeter dans cet avenir.

Il est par exemple nécessaire de garantir notre autonomie alimentaire, par le développement de l'agriculture locale. Nous avons suffisamment de terres et de compétences dans le vignoble pour cela. Le laisser-faire actuel favorise les grosses

exploitations de monoculture tournées vers l'exportation au détriment des petites exploitations au rayonnement local plus fragiles à s'adapter aux changements climatiques et économiques. Il convient donc d'accompagner nos agriculteurs vers des pratiques qui leur permettront de vivre de leur travail, tout en proposant des débouchés, comme par exemple une cuisine centrale pour nos écoles et ehpad.

La consommation des terres nous préoccupe également depuis longtemps, elle est d'ailleurs réglementée depuis 2020. Or avec des projets comme la ZAC du Brochet ou la ligue de football, nous avons l'impression que la seule boussole de gestion est la rentabilité économique ou l'image de

la ville, au détriment même du respect des lois. De vraies concertations, en amont des projets, avec un maximum de valletais, permettraient de se lancer dans des projets représentant au mieux l'intérêt général ou ne nous conduisant pas à des impasses prévisibles.

Nous appelons tous les citoyens à se mobiliser. Ensemble, faisons des choix qui préparent mieux l'avenir à une meilleure innovation, une plus forte durabilité et une plus grande solidarité en région. Engageons-nous pour offrir une autre vision que celle des politiques actuelles, et pour faire de Vallet, avec tous, un vignoble exemplaire en la matière.

vallettransition@protonmail.com

## VALLET NOUVEL AIR

Oui... la ville doit armer sa police municipale. Le délitement de notre société entraîne de plus en plus de conflits, de dérives, d'agressivité. Il est de notre responsabilité d'élus de donner les moyens aux agents municipaux de pouvoir faire face aux situations et faire respecter l'autorité. Il est aussi de notre responsabilité de créer les conditions d'une société où l'action ne doit pas être dans le 'réactif' mais le 'préventif'. Sécurité, respect, communication, et dialogue doivent se conjuguer. Nous devons tous contribuer.

Oui... le projet d'implantation de la Ligue de Football des Pays de la Loire aurait pu permettre la mise en place de dynamiques locales et renforcer l'attractivité de notre ville. L'arbitrage du dossier, au regard des contraintes, des risques et des coûts, était perceptible dans les déclarations de fin d'année et tout comité de pilotage aurait pris une décision similaire. Nous devons respecter ce choix.

Pour l'émotion à associer à ce dossier, chacun

choisira celle qui lui convient. Nous sommes hors-jeu. C'est un échec.

Contact : Bruno ROMAIN - bromain44330@free.fr

## FÊTE DE LA MUSIQUE VENEZ JOUER À LA FÊTE DE LA MUSIQUE !



Cette année, la fête de la musique aura lieu le samedi 28 juin. À cette occasion, la ville recherche des groupes amateurs souhaitant se produire gratuitement. Pour candidater et en savoir plus, il vous suffit d'aller sur le site de la ville de Vallet et de répondre au formulaire dédié avant le 21 avril : [www.vallet.fr/fete-de-la-musique-les-candidatures-sont-ouvertes](http://www.vallet.fr/fete-de-la-musique-les-candidatures-sont-ouvertes)  
Pour plus d'informations : 02 40 33 90 04

## CULTURE ET LOISIRS DES ACTIONS MENÉES PAR LE CCAS



**Le printemps est là et l'envie de sortir de chez soi aussi ! Peut-être répondez-vous aux critères de l'accès à la culture et aux loisirs pour tous du Centre Communal d'Action Sociale.**

En famille ou seul-e, vous habitez la commune depuis au moins 3 mois, votre quotient familial est égal ou inférieur à 800€, n'hésitez pas et contactez le CCAS au 02 28 03 39 00 pour prendre un rendez-vous.

Plusieurs offres de loisirs :

- Cinéma et/ou piscine : 1€ la place par personne du foyer (périodicité d'achat tous les 2 mois)
- Médiathèque : 5€ l'abonnement annuel

Un partenariat avec l'espace culturel Le Champilambart permet de proposer, sur une sélection de spectacles de la programmation en cours, une place à 1€ ou 2€ selon le spectacle.

## CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Le 8 mai, Vallet, La Regrippière et Mouzillon célébreront le 80<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en France et en Europe :

- > 10h : Célébration au cimetière de Vallet
- > 11h : Célébration au cimetière de Mouzillon avec rassemblement des drapeaux et présence des trois maires.



## RECHERCHE DE TÉMOIGNAGES

Vous êtes Valletais-e et vous avez :

- Une histoire ou une expérience insolite à raconter ?
- Une activité non commerciale ou une passion originale ?
- Un parcours hors du commun ?

La ville est toujours à la recherche d'histoires passionnantes pour nourrir la rubrique "rencontre" du Vallet Info. Si vous souhaitez partager votre expérience, contactez le service communication via [communication@vallet.fr](mailto:communication@vallet.fr) ou au 02 40 33 90 04

## VOIRIE ENTRETIEN DES FOSSÉS ET DES COURS D'EAU

Les propriétaires des terrains situés le long d'un cours d'eau ou d'un fossé ont la charge de son entretien. Cette obligation est essentielle pour le bon écoulement des eaux. Ces milieux qui concentrent l'eau et l'humidité d'une parcelle assurent aussi la vie et la reproduction des espèces végétales ou animales.



L'obligation est rappelée dans le règlement de voirie approuvé par le conseil municipal du 23 mai 2024 : « Les propriétaires sont tenus d'entretenir et de maintenir en bon état les ouvrages ayant fait l'objet d'autorisation à leur profit (notamment le curage du busage et du fossé sur 5 m de part et d'autre de l'ouvrage) et d'assurer le bon écoulement des eaux. »

En cas de défaut d'entretien, des bouchons peuvent se créer et provoquer des débordements sur la voirie ou les propriétés. Le manquement du propriétaire à cette obligation est susceptible d'engager sa responsabilité civile à l'égard des personnes qui subissent un dommage lié à ce défaut d'entretien.

## EAU POTABLE POURQUOI EST-ELLE COLORÉE ?



Ce phénomène ponctuel est dû au décrochage de petits dépôts de fer et de manganèse présents à l'intérieur des conduites d'eau potable sous forme de biofilm. Il se manifeste généralement lors d'un changement brutal des débits, des pressions ou du sens de circulation de l'eau dans le réseau (lié à des travaux, essais défense incendie, casse...). Ce phénomène peut également se produire lorsque l'usine de production d'eau potable de Basse-Goulaine adapte ponctuellement son processus de traitement de l'eau, ce qui est le cas actuellement. Il s'agit d'un phénomène qui intervient sur une période limitée en général et qui nécessite la réalisation de purges par l'exploitant du réseau. Cette coloration constitue un désagrément pour le consommateur mais elle ne présente pas de caractère dangereux pour la santé.

En cas de coloration de l'eau, STGS est l'unique interlocuteur à contacter rapidement, afin que des opérations de purges puissent être effectuées. En complément, le réseau intérieur doit aussi être purgé en laissant couler l'eau des robinets le temps de retrouver une eau limpide.

Contactez STGS au 02 28 21 94 76.  
[www.atlantic-eau.fr](http://www.atlantic-eau.fr)



## QUESTIONS RÉPONSES



**PASCAL  
PAILLARD**  
Adjoint aux espaces  
publics

### Quels sont les enjeux de la végétalisation des pieds de murs ?

Dans les villes, les pieds de murs, souvent négligés, représentent un potentiel écologique et esthétique considérable.

La végétalisation des pieds de murs présente de multiples avantages :

- Biodiversité : Elle favorise la présence d'insectes pollinisateurs et d'autres espèces animales, contribuant ainsi à la préservation de la biodiversité en milieu urbain.
- Qualité de l'air : Les plantes absorbent les polluants et produisent de l'oxygène, améliorant ainsi la qualité de l'air que nous respirons.
- Esthétique urbaine : Elle embellit nos rues et nos quartiers, apportant une touche de nature et de couleur.
- Lutte contre les îlots de chaleur : La végétation contribue à rafraîchir l'atmosphère en période de fortes chaleurs.

### Qui est responsable de l'entretien des pieds de murs ?

L'entretien de la végétation en pied de mur est une responsabilité des riverains. Comme le rappelle le règlement de voirie adopté par le conseil municipal en mai 2024 : « Les habitants des immeubles riverains des voies publiques doivent maintenir en bon état de propreté les trottoirs ou accotements au droit de leur propriété en procédant en particulier au balayage, désherbage et démoussage sans utilisation de produits phytosanitaires nuisibles à l'environnement ».

### Quelles sont les bonnes pratiques à adopter ?

Voici quelques bonnes pratiques à adopter :

- Choix des espèces : Privilégier les plantes locales, résistantes à la sécheresse et adaptées au milieu urbain.
- Désherbage écologique : Opter pour des méthodes alternatives aux produits chimiques, tels que le désherbage manuel ou thermique.
- Arrosage raisonné : Adapter l'arrosage aux besoins des plantes et aux conditions climatiques, en privilégiant la récupération d'eau de pluie.
- Entretien régulier : Tailler les plantes, enlever les feuilles mortes et les déchets et surveiller l'apparition de maladies ou de parasites.

Les saletés et déchets collectés lors de ces opérations doivent être ramassés, compostés ou évacués à la déchetterie. Les herbes coupées, binées ou arrachées ne doivent en aucun cas être jetées sur la voie publique ni dans les avaloirs des eaux pluviales.

## VINYA RESTAURANT FESTIF

Vinya, c'est un projet porté par 5 associés dont l'objectif est de regrouper plusieurs ambiances en une soirée. D'un côté, un restaurant brasserie avec une touche méditerranéenne pour faire voyager : viandes braisées, pâtes, pizzas, poulpe, mezzés... sont proposés sur une carte qui évolue au fil des saisons. De l'autre, un bar riche en cocktails pour prendre un verre après le travail mais qui, dès 22h, prend des airs de boîte de nuit. Le week-end, c'est même un DJ qui prend les rênes. Le but étant de pouvoir passer d'un côté à l'autre tout au long de la soirée. Vinya ne manque pas d'idées pour égayer les soirées. Parmi les nombreux projets, un afterwork mensuel autour du Muscadet avec un producteur de vin local, des concerts à ambiance jazz de temps en temps, des soirées thématiques avec leurs partenaires... Vinya aspire aussi à travailler avec les acteurs locaux. Par ailleurs, pour les entreprises, le lieu festif a aussi une proposition pour les séminaires. Un programme ambitieux pour Vinya, qui est ouvert 6 jours sur 7.



ZAC du Brochet, 10 rue de la Sèvre  
Ouvert le lundi de 12h à 14h, du mardi au jeudi de 12h à 14h et de 17h à 23h, du vendredi au samedi de 12h à 14h et de 17h à 1h30  
[www.vinya.fr](http://www.vinya.fr)

## PETITE TERRE DES FRUITS ET LÉGUMES VALLETAIS



Installées aux Creusettes, Chloé RODRIGUEZ GOUEDREAU et Delphine LEDUE cultivent dans leur ferme une cinquantaine de légumes, petits fruits et quelques champignons. Leurs récoltes sont bio, et plus encore : les deux associées prennent soin de leur Petite Terre avec une démarche agroécologique et accueillent ainsi un écosystème dense. Il sera possible de venir s'approvisionner directement à la ferme dès que les premières fraises seront mûres, début mai et jusqu'à fin octobre, les vendredis soir et samedis

matin. Chloé et Delphine proposent aussi des paniers de fruits et légumes sous la forme d'abonnement. Avides de tester de nouvelles choses, en plus des légumes classiques, il y a parfois de surprenantes découvertes dans le panier : l'an dernier, les curieux ont pu goûter aux poires de terre, aux cuacamelons ou encore aux épinards malabar. Pas de panique cependant pour les cuisiner car Chloé et Delphine envoient en début de semaine la liste des légumes ainsi que des recettes. Aux beaux jours, les agricultrices proposent des matinées cueillettes suivies de cours de cuisine végétale. L'hiver, la même formule est proposée mais en restant bien au chaud chez soi : une liste de courses est envoyée en amont puis le cours se fait par visioconférence le samedi matin, parfait pour recevoir ensuite des convives à déjeuner et leur faire goûter ce que l'on a concocté ! L'objectif de Petite Terre est de permettre aux gens de ne pas se questionner sur la provenance de ce qu'ils mangent car, c'est très simple, tout vient de Vallet.

[www.fermepetiteterre.com](http://www.fermepetiteterre.com) / [contact@fermepetiteterre.com](mailto:contact@fermepetiteterre.com)

## NOUVEAUX À VALLET

### ORTHODONTISTE

M. BEAUJOLIN Fabrice  
13 place François-Régis Dulanloy  
Tél : 02 40 43 90 24

### BALTHAZAR Traiteur / rôtiisseur

M. BOULLAUT Maxence et M. CHAHLA Pierre-Marie  
Tél : 06 03 05 32 52  
Mail : [contact@balthazar-traiteur.fr](mailto:contact@balthazar-traiteur.fr)  
Site web : [www.balthazar-traiteur.fr](http://www.balthazar-traiteur.fr)  
Instagram : [balthazar\\_traiteur](https://www.instagram.com/balthazar_traiteur)

### MA ZIZANIE Gestion administrative, RH et comptable externalisée

Mme BONNET-SICALLAC Adeline  
Tél : 06 32 84 72 79  
Mail : [contact@mazizanie.fr](mailto:contact@mazizanie.fr)  
Site web : [www.mazizanie.fr](http://www.mazizanie.fr)

### MB SERVICES Multiservices CESU

Tél : 06 77 31 62 29  
Mail : [bonnet.manuel@outlook.fr](mailto:bonnet.manuel@outlook.fr)

## DÉMÉNAGEMENT

### LA PETITE RUELLE Restaurant

Déménagement au 4 Le Latay, 44330  
Vallet  
Tél : 02 40 36 61 98



Vue aérienne



Club-house

## TRAVAUX

# LA RÉHABILITATION ET L'EXTENSION DU COMPLEXE SPORTIF DES DORICES SONT LANCÉES

Le conseil municipal de Vallet a voté, le jeudi 6 février dernier, l'attribution du marché pour la rénovation et l'extension du complexe sportif des Dorices. Le programme prévoit de doubler les surfaces du complexe. Celui-ci, vieillissant, ne correspond plus aux normes et ne répond plus aux besoins de ses utilisateurs. Le début des travaux est envisagé dès septembre 2025 pour une période de 2 ans à 2 ans et demi.



### RÉUNION PUBLIQUE

RÉNOVATION DU COMPLEXE  
DES DORICES

**28 avril 2025 à 19 h,**

salle Rabelais, Champilambart

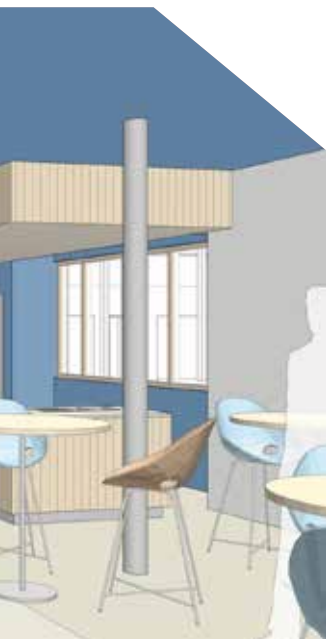
### GENÈSE DU PROJET

Le complexe actuel des Dorices a plus de 45 ans. La salle A a été construite en 1976, la salle B et la salle d'escrime ont été créées en 1982.

Même si le complexe a subi quelques travaux de rénovation, il demeure vétuste. Les sols des salles A et B sont très usés, les vestiaires n'ont pas été rénovés depuis leur construction. Le bâtiment consomme beaucoup d'énergie. Des problèmes d'humidité ont été constatés dans les bâtiments à certaines périodes de l'année et une mauvaise acoustique rend les salles trop bruyantes.

L'importance de cet équipement pour la vie de la commune a conduit la municipalité à lancer une étude en 2021 afin d'identifier les besoins des

usagers et les opportunités d'amélioration. Pour cette étude, la ville est accompagnée de Crescendo, assistant à maîtrise d'ouvrage. Une enquête a été transmise aux associations utilisatrices des Dorices à savoir les clubs de tennis, basket, escrime, handball, ainsi que les établissements scolaires. Celle-ci a confirmé que les espaces ne correspondent plus aux besoins des utilisateurs qui représentent 900 sportifs et plus de 1260 collégiens. Le bar est mal dimensionné et manque de convivialité. Les associations manquent d'espaces de rangement. L'espace tribune est mal adapté, il offre peu de visibilité aux supporters. Certains équipements ne sont plus aux normes. Le sol est glissant et rend les pratiques du basket et du handball difficiles et parfois dangereuses. La salle d'escrime est devenue trop petite pour le développement du club. Celle-ci manque d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Les terrains de tennis extérieurs ne peuvent pas être utilisés toute l'année.



Vue depuis le parvis

Après plusieurs consultations publiques et ateliers participatifs, un plan de rénovation ambitieux a été élaboré. Il vise à offrir des installations adaptées, mutualisées et évolutives répondant le plus possible aux attentes actuelles et de demain. Il prévoit la création de nouveaux lieux d'expression notamment pour l'escrime et le tennis.

### UN PROJET AMBITIEUX

Dans le cadre du marché public, c'est le groupement charentais ALM Allain et le cabinet d'architectes nantais DEESSE 23 qui ont été retenus.

Ce projet d'un montant total de 6,6 millions d'euros (TTC, maîtrise d'œuvre comprise) est celui qui répondait le mieux aux attentes de la commune.

La réhabilitation du complexe des Dorices prévoit un doublement de la surface actuelle passant de 2 100 m<sup>2</sup> à 4 400 m<sup>2</sup> avec l'ajout de nouveaux équipements. Tous les espaces seront vitrés permettant aux usagers de profiter du cadre paysager extérieur.

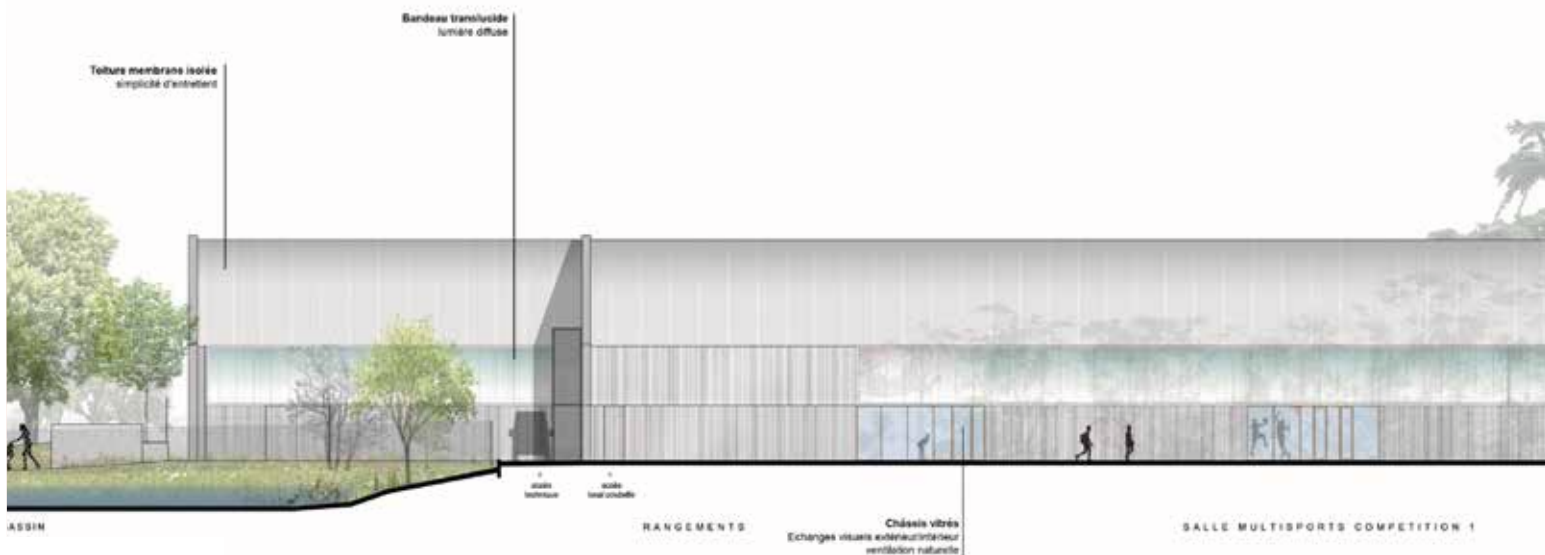
- Un hall d'accueil commun à l'ensemble des salles sera créé. Pensé comme un lieu de rencontre, "ce club house" s'insérera entre les salles existantes et la future salle de tennis. Équipé d'un bar, ce lieu de convivialité sera traversant. Multifonction et d'une

capacité d'accueil de 250 personnes, il pourra ainsi répondre aux besoins scolaires en semaine, sportifs (entraînements et compétitions), améliorer l'accueil des accompagnateurs et permettre l'organisation de festivités.

- Les infrastructures sportives seront améliorées. Les 2 salles existantes vont être relookées entièrement, avec de nouveaux sols sportifs, de nouvelles couvertures permettant une amélioration de l'acoustique et un sur-bardage plus dynamique. De nouveaux espaces seront créés : une nouvelle salle d'escrime, 2 terrains de tennis couverts, 6 vestiaires collectifs, 2 vestiaires individuels et 2 vestiaires pour les arbitres.



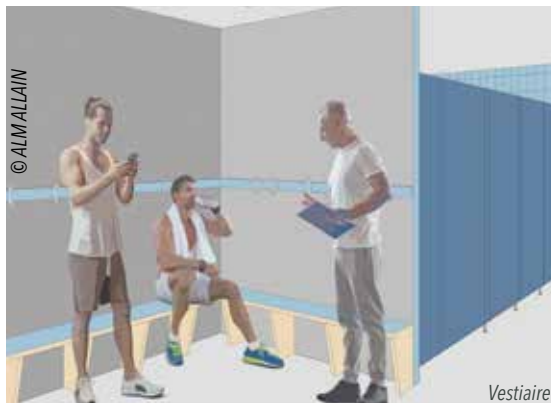
Salle de tennis couverte



Façade Nord Ouest

Voulus mutualisés, ces espaces seront pensés pour permettre la pratique de plusieurs disciplines. C'est ainsi que la future salle de tennis de 1 300 m<sup>2</sup> pourra aussi être utilisée notamment par les collégiens pour les pratiques du badminton ou du volley.

La salle A sera réadaptée pour la pratique du handball, du basket. La salle B pourra être utilisée pour la pratique du basket, mais aussi du volley-ball



- Un espace sera dédié aux associations locales, favorisant le dynamisme associatif et la collaboration entre les différentes structures. Chaque activité sportive disposera d'espaces de stockage facilement accessibles. Les vestiaires actuels seront réaménagés, en locaux de stockage, bureaux et salle de réunion.
- Un parking de 50 places (près de l'entrée du complexe et éloigné des riverains) s'insérera au milieu des arbres dans un espace peu planté. Ce parking viendra en complément de l'autre déjà existant. De nouvelles liaisons douces seront créées pour accéder au hall d'accueil. Les aménagements ont été pensés pour minimiser leurs impacts sur la nature présente et pour se connecter aux habitudes de parcours déjà en

place. Conformément à la politique de la ville depuis plusieurs années, si par nécessité un arbre devait être coupé, 2 nouveaux arbres seront systématiquement plantés.

## UNE RÉNOVATION DE HAUTE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

Le projet privilégie une approche bioclimatique. Celle-ci repose sur plusieurs éléments : la sobriété énergétique, l'intégration du bâtiment dans son environnement et la dimension durable en choisissant des matériaux pérennes.

Le projet veut améliorer le confort thermique et acoustique en renforçant l'isolation des murs, des vitrages et des toitures afin de réduire les pertes thermiques et les sensations de froid au niveau des bâtiments existants. Un système de ventilation double flux permettra une diffusion d'air efficace et offrira un confort optimal aux usagers.

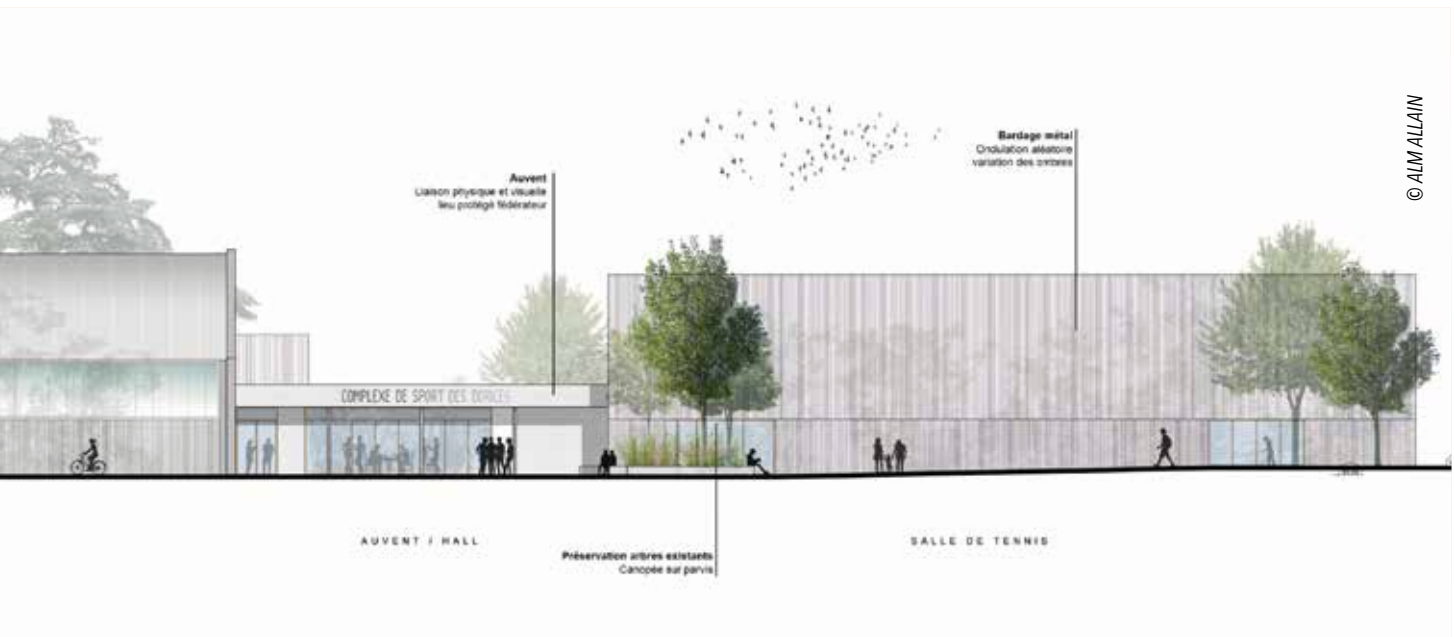
La municipalité a souhaité favoriser l'utilisation des énergies renouvelables. À terme, des panneaux photovoltaïques seront installés sur le nouveau bâtiment et permettront de bénéficier d'une électricité en autoconsommation. L'étude de faisabilité est actuellement en cours.

Un système de récupération des eaux pluviales destiné à alimenter les WC ainsi que les robinets pour l'arrosage des espaces extérieurs est prévu pour une capacité de 5 000 litres.

Les matériaux et équipements sportifs en bon état seront récupérés et conservés.

## PLUS DE 2 ANS DE TRAVAUX

Les travaux de création débuteront à la rentrée 2025. Ils démarreront dès septembre avec quelques travaux de



démolition, de terrassement, de voiries et de réseaux. Afin de minimiser les perturbations, les travaux s'étendront sur plusieurs phases :

- 1<sup>ère</sup> phase (2<sup>e</sup> semestre 2025) : démarrage de la création de la salle de tennis, salle d'escrime, club-house et vestiaires.
- 2<sup>e</sup> phase (fin 2026) : réhabilitation de la salle A
- 3<sup>e</sup> phase (en 2027) : réhabilitation de la salle B

Certaines parties du complexe resteront accessibles, notamment pour les activités essentielles et les événements

déjà programmés. Les salles A et B seront réhabilitées l'une après l'autre, les rendant indisponibles seulement quelques mois. Ces travaux seront planifiés pour limiter l'impact sur les utilisations. Lors de ces rénovations, les nouveaux espaces créés seront ouverts au public, permettant de compenser les salles indisponibles.

Un calendrier sera établi pour informer les usagers des espaces disponibles et des éventuelles adaptations nécessaires.

## PLANNING PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX

Livraison totale espérée en septembre 2027





Le futur jeu du parc du Champilambart

## COMMANDES PUBLIQUES COMMENT FONCTIONNE UN ACHAT PAR UNE COLLECTIVITÉ ?

Les collectivités sont soumises à des règles strictes lorsqu'il s'agit de faire un achat. De ce fait, du stade de projet à celui de la livraison, il peut parfois s'écouler un laps de temps assez long. Voici quelques clés pour comprendre le fonctionnement d'un achat par une collectivité.

### UNE GESTION DE L'ARGENT PUBLIC RÉGLMENTÉE

Comme toutes les autres collectivités, la ville de Vallet gère de l'argent public et à ce titre, tous les achats nécessaires à son fonctionnement et à la mise en œuvre des projets municipaux sont très réglementés. Plus les achats sont coûteux, plus les règles sont strictes.

Cette obligation trouve son fondement dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 et plus précisément son article 14 : « *Tous les citoyens ont le droit de constater, par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi, et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée* ».

Tout au long de l'année, la ville passe ainsi de nombreux « marchés publics », c'est-à-dire des contrats passés avec divers opérateurs économiques (des entreprises le plus souvent mais aussi des associations ou d'autres personnes publiques) pour répondre à ses besoins en matière de :

- travaux : entretien de la voirie, construction d'un bâtiment...

- fournitures : petit outillage pour les services techniques, produits d'entretien, carburant...
- services : entretien des installations de chauffage, transport des élèves pour le festival Cep Party, éco-pâturage...

Pour garantir l'efficacité et la bonne gestion des deniers publics, trois principes fondamentaux régissent ainsi les procédures d'achat des acheteurs publics : la liberté d'accès à la commande publique, l'égalité de traitement entre les candidats et la transparence dans les procédures.

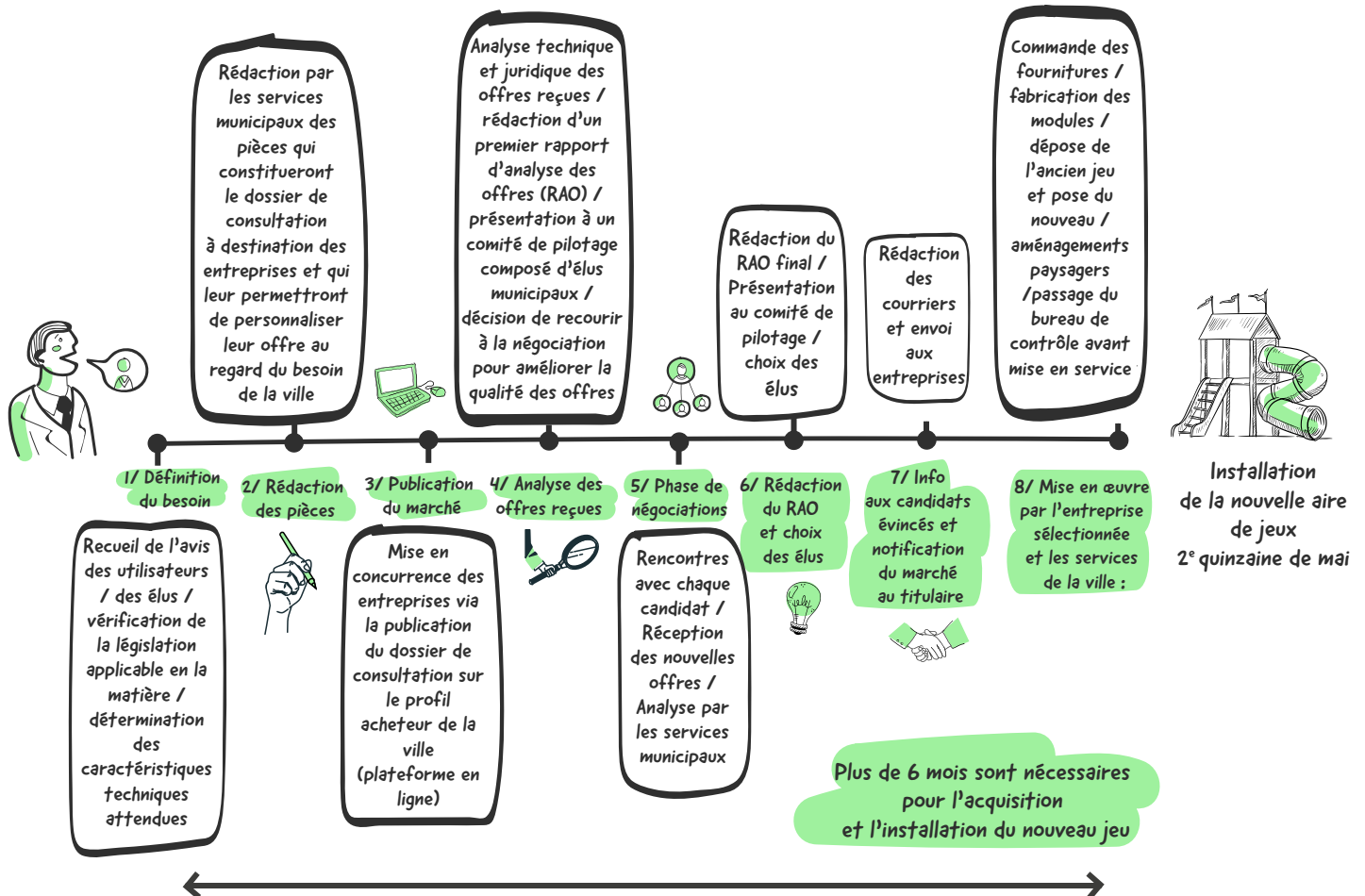
### LA LIBERTÉ D'ACCÈS À LA COMMANDE PUBLIQUE

Le premier principe est la liberté d'accès à la commande publique. Ainsi, tout opérateur économique doit pouvoir accéder à un marché public dès lors qu'il remplit toutes les conditions de participation requises.

Si le montant du marché excède 40 000 € HT, la ville doit dès lors suivre des règles de publicité et de mise en concurrence préalable.

## Les étapes de passation d'un marché public

Pour encore mieux comprendre ces règles qui s'imposent à la ville, voici un schéma illustrant toutes les étapes nécessaires à l'achat de la nouvelle aire de jeux qui sera prochainement installée dans le parc du Champilambart !



Même en dessous de 40 000 € HT, la ville doit tout de même veiller à :

- choisir une offre qui réponde de manière pertinente à son besoin ;
- respecter le principe de bonne utilisation des deniers publics ;
- ne pas contracter systématiquement avec un même prestataire.

### L'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT ENTRE LES CANDIDATS

Le deuxième principe concerne l'égalité de traitement entre les candidats. Chaque opérateur économique qui candidate à un marché doit être traité de manière égalitaire au regard des autres. Pour ce faire, chacun reçoit les mêmes informations, est subordonné aux mêmes exigences ou encore subit le même examen de sa candidature et de son offre selon les mêmes critères objectifs.

### LA TRANSPARENCE DANS LES PROCÉDURES

La ville doit faire connaître toutes les conditions et les modalités de la procédure d'attribution. Elles doivent être formulées de manière claire, précise et univoque de façon à permettre à tous les candidats potentiels d'en comprendre la portée exacte et de les interpréter de la même manière. Les services municipaux sont ainsi en mesure de vérifier effectivement si les offres reçues correspondent aux critères régissant le marché. La ville doit donc particulièrement veiller à :

- mettre en œuvre une publicité adéquate,
- rédiger un cahier des charges lisible, compréhensible et détaillé,
- informer correctement les candidats évincés.



80

RÉQUISITIONS  
DEPUIS  
LEUR INSTALLATION

## POLICE MUNICIPALE

# LA VILLE RENFORCE SON DISPOSITIF DE SÉCURITÉ

Face à une recrudescence d'incivilités et d'agressivité envers les agents publics, le conseil municipal a choisi de donner davantage de moyens à la police municipale pour sécuriser l'espace public.

### DES CAMÉRAS DE VIDÉO-PROTECTION

Depuis 2022, la ville de Vallet s'est équipée de caméras de vidéoprotection, couvrant une large partie du territoire. Situées à des endroits stratégiques de la ville, en concertation avec la gendarmerie, les caméras de vidéoprotection sont des alliées lorsqu'un délit ou un crime est commis. Cependant, les images ne sont pas à la disposition de tous. En effet, seules les forces de l'ordre y ont accès et uniquement dans le cadre d'un dépôt de plainte. Lorsqu'une victime porte plainte, la gendarmerie transmet une réquisition à la police municipale. Cette dernière pourra dès lors les visionner et extraire les images pertinentes pour les remettre aux gendarmes. Les images sont stockées 15 jours puis s'effacent automatiquement. L'installation et l'utilisation des caméras sont régies par les articles L223-1 à L223-9 et L251-1 à L255-1 du code de la sécurité intérieure et la commune de Vallet dispose d'un arrêté préfectoral d'autorisation.

Il existe deux types de caméras de vidéoprotection : les caméras de lecture de plaque d'immatriculation et les caméras contextuelles. Elles ont un champ de vision compris entre 100° et 180°. En fonction de la nature des délits, les deux types peuvent être réquisitionnés. Depuis leur installation, la police municipale a reçu

80 réquisitions de la gendarmerie. Les caméras ont majoritairement un rôle dissuasif et la ville a constaté une baisse du nombre d'incivilités et de dégradations sur les bâtiments communaux, comme sur le complexe du Rouaud, aux abords du Champilambart...

### DE NOUVEAUX PROJETS EN 2025

Afin de couvrir une plus grande partie de la ville, la municipalité réfléchit à agrandir son parc avec quatre caméras supplémentaires courant 2025. De plus, au vu des agressions dont peuvent être victimes les agents d'accueil de la mairie, une caméra sera installée dans le hall de l'hôtel de ville.

Le conseil municipal du 6 février 2025 a émis un avis favorable à l'armement légal des agents de la police municipale. Ces agents n'ont pas les mêmes missions que celles des militaires de la gendarmerie, mais ils sont confrontés aux mêmes risques et événements. Ils doivent faire face à des situations de plus en plus dangereuses. Cette décision a donc été prise pour assurer la sécurité des habitants mais aussi pour protéger les policiers pendant leur service. Le port d'arme est très réglementé, une fois l'autorisation préfectorale obtenue, les agents suivront une formation obligatoire de 8 jours en continu, puis 2 jours seront obligatoires chaque année.



Bruno LELAIT, au centre, et des adhérents de Photographein



## PHOTOGRAPHIE RENCONTRE AVEC BRUNO LELAIT, PRÉSIDENT DE PHOTOGRAPHEIN

Bruno LELAIT est un amoureux de la photographie. Cette passion l'a mené à la présidence du club photo valletais Photographein, avec lequel la mairie a un partenariat pour vous proposer des photos de belle qualité. Retour sur son parcours photographique !

### PASSIONNÉ DEPUIS SON PLUS JEUNE ÂGE

« J'ai découvert la photo avec mon grand-père, j'avais 10 ans à l'époque, ce qui nous amène en 1959. Avec, bien sûr, un appareil photo argentique, un type d'appareil photo qui n'existe plus. On développait des photos dans la salle de bain, dans le noir, et puis j'ai continué gentiment. J'ai eu une période de 1970 à 1983 où je travaillais au Théâtre National de Strasbourg et où je faisais, entre autres, de la photo de spectacle. J'ai continué à en faire pour moi, et puis je suis arrivé en Loire-Atlantique en 1990.

### LES DÉBUTS DE PHOTOGRAPHEIN

En arrivant sur Vallet, dans les années 90, j'ai rencontré quelqu'un qui m'a dit : « *vous faites de la photo, c'est sympa ! Je suis dans un club à Vertou* », avant de me proposer de l'intégrer. Très rapidement, je suis devenu vice-président du club photo en question. Il n'y avait aucune activité dans le club, alors j'en ai organisée. Au bout d'une dizaine d'années, j'ai eu envie de changer. Je savais qu'il y avait un club à Vallet, j'avais déjà essayé de m'inscrire mais il n'était plus actif depuis presque 10 ans. J'ai fini par rencontrer le président, Bernard MARTIN, qui m'a dit : « *si tu veux le club, tu le prends* ». Il est resté un peu au club tandis que je prenais la présidence. Je suis reparti de zéro, j'ai changé le nom. Rapidement, on a eu une vingtaine d'inscriptions. Au départ, le niveau était très inégal. Certains débutaient, d'autres avaient quelques notions et une personne était douée. J'ai demandé à cette personne de m'aider à former, puis petit à petit le niveau a augmenté. On est maintenant 6 à avoir un potentiel de formation et deux ont une spécialité : l'un en photographie animalière, l'autre en photographie astronomique. Puis,

on est plusieurs comme moi à être plus généralistes. Moi je suis très photo studio, portrait, des choses comme ça. On s'arrange toujours, lorsqu'on part en reportage, pour faire des binômes avec une personne qui maîtrise et une autre qui maîtrise moins. Bien sûr, nous sommes tous amateurs.

### COMMENT FONCTIONNE PHOTOGRAPHEIN ?

Sur l'année, l'association se divise en deux parties : une partie transmission et une partie événement. Il y a aussi un défi bimensuel où l'on va définir un sujet, par exemple le dernier était « animal ». Les photos sont ensuite déposées anonymement sur notre forum où chacun va voter pour ses trois préférées. Le gagnant remporte un petit cadeau de la part du club. On a aussi un forum réservé aux adhérents où je publie beaucoup de tutoriels et où chaque membre peut publier librement ses photos. Cela peut être pour demander un avis critique et constructif, obtenir des conseils, ou simplement, parce qu'on aime la photo que l'on a prise. Je forme aussi sur des logiciels de traitement d'image. On organise des sorties, que ce soit au jardin de Maulévrier ou de nuit à Vallet. Lorsque l'on se rend sur des événements ou que l'on fait des sorties, on est toujours identifiable grâce à nos gilets bleus ! On fait une exposition annuelle à la mairie de Vallet et on fait des photos pour le service communication, en fonction de ses demandes. Ce partenariat s'est renforcé ces dernières années avec les relouking des différents magazines qui laissent plus de place à la photo. On fait aussi des photos pour certains clubs associatifs, lorsqu'ils nous en font la demande. Il y a eu le judo, la lutte, le BMX, Vallet Danse... »

Merci à Bruno LELAIT pour ce témoignage !

## IFAC

# PÔLE ENFANCE : DE NOMBREUX PROJETS EN CE DÉBUT D'ANNÉE

Le pôle enfance ne manque pas d'idées pour occuper les enfants. Pendant les vacances de février, ils ont plongé dans l'univers de Roald DAHL avec l'action des univers littéraires. En avril, ils découvriront l'art sous toutes ses formes.



### LES UNIVERS LITTÉRAIRES

L'action nationale de l'Ifac « les univers littéraires » propose de donner vie à un livre ayant un univers marqué (Alice au pays des merveilles, le petit prince, les 3 mousquetaires... plus de 40 livres sont proposés), en le déclinant sous la forme d'animations. Chaque univers littéraire est créé par un centre Ifac différent et est proposé sous la forme d'une malle dans laquelle les animateurs peuvent retrouver une liste d'animations, des objets, des décorations... et ensuite la compléter et se la partager. Cette année, pendant les vacances d'hiver, Vallet animation Ifac a créé une malle sur Charlie et la chocolaterie de Roald DAHL. À cette occasion, les animateurs ont transformé le centre en chocolaterie et les enfants y ont vite trouvé leur compte : répartis en petits groupes, ils ont pu travailler autour des personnages, réaliser des recettes gourmandes, illustrer des extraits du roman et même créer un livre !

L'action est reconduite tous les ans. En 2024, les enfants avaient exploré le monde fantastique de Jules Verne et la malle de cette année autour de Charlie et la chocolaterie voyagera l'an prochain dans un autre centre Ifac pour séduire de nouveaux enfants.

### UN PRINTEMPS SOUS LE SIGNE DES ARTS

Pour les vacances de printemps, les enfants du pôle enfance plongeront dans les arts. De nombreuses activités sont prévues pour exploiter cette thématique au maximum et ainsi leur faire découvrir de nombreuses disciplines. Parmi elles, les arts culinaires où les enfants créeront leur petit Top Chef, les arts littéraires, l'art vivant avec du théâtre et de la musique, l'art du jardinage... Et même l'art circassien, avec un intervenant qui initiera les enfants au cirque.

### CONFÉRENCE « QUEL PARENT J'AI ENVIE D'ÊTRE ? »

Mardi 6 mars une trentaine de parents ont profité d'une "conf-versation", animée par la psychopédagogue Jeannie BERTELOOT.

La thématique abordée : Quel parent, j'ai envie d'être. Ce temps a été propice aux échanges, aux partages d'expériences.



### LES VACANCES DU PÔLE JEUNESSE

Pendant les vacances de printemps, les jeunes seront encore une fois bien occupés.

Parmi les multiples activités proposées, ils pourront découvrir un sport de rue (BMX, capoeira, double dutch...) grâce à un stage de deux jours, créer un fanzine, réaliser une création commune et même tester des variantes du golf : le foot golf et le golf urban.

## SEMES

### EMPLOYEUR SOLIDAIRE DU VIGNOBLE NANTAIS

#### Vous êtes en recherche d'emploi ?

Nous sommes toute une équipe au service des personnes en recherche d'emploi. En 2024, près de 200 demandeurs d'emploi ont fait appel à nous.

À votre écoute, notre force est de vous proposer un emploi adapté à votre situation personnelle, tout en vous accompagnant dans la construction de votre projet professionnel.

Nous mettons à disposition du personnel auprès des acteurs économiques locaux (entreprises, associations, collectivités et particuliers). Nous recrutons des personnes en recherche d'emploi.

Nous proposons des entretiens individuels aux chercheurs d'emploi, dans l'objectif de mieux les connaître, d'identifier quels sont leurs besoins, d'échanger sur les missions effectuées et de préciser, ensemble, un projet professionnel. Nous proposons également des ateliers collectifs, accessibles gratuitement. Les thématiques sont diverses et variées (confiance en soi, réparation de son véhicule via des partenaires locaux, nutrition, budget...). Nous organisons des visites d'entreprises afin de donner l'opportunité de découvrir des métiers, des secteurs d'activité, et d'offrir une mise en relation avec des acteurs locaux.

#### Vous êtes une entreprise ?

Vous souhaitez faire découvrir votre entreprise aux chercheurs d'emploi ? Vous avez des besoins en personnel, ponctuel ou durable ? Semes peut vous présenter des candidats. Nous pouvons organiser, avec vous, des visites d'entreprises, des présentations métiers...

Pour toutes questions, n'hésitez pas à nous contacter au téléphone au 06 22 00 30 58 ou par mail à [vallet@semes-44.fr](mailto:vallet@semes-44.fr) / [www.semes-44.fr](http://www.semes-44.fr)



## RESTOS DU CŒUR

### CHANGEMENT DES JOURS DE DISTRIBUTION



En raison des jeudis fériés du mois de mai, les distributions aux restos du cœur de Vallet se feront les mercredis 30 avril, 7 mai et 28 mai.

## FORUM DES ASSOCIATIONS : QUELLES ACTIVITÉS ALLEZ-VOUS CHOISIR ?

Le forum des associations aura lieu le **7 juin, de 9h à 12h** au Champilambart. À cette occasion, vous pourrez venir découvrir les différentes associations culturelles et sportives présentes sur la commune. Il y aura une possibilité de tester certaines disciplines, de vous renseigner sur les associations présentes et de vous inscrire pour l'an prochain. Et pourquoi pas, les aider en devenant vous même bénévole !





## VACANCES DE PRINTEMPS DES STAGES DE NATATION POUR LES ENFANTS

### Des stages de natation pour les enfants pendant les vacances de printemps

La communauté de communes Sèvre et Loire (CCSL) organise des stages de natation à destination des enfants de plus de 6 ans, débutants ou déjà à l'aise dans l'eau. Ces stages auront lieu dans les piscines Naïadolis et Divaquatic.

L'équipe de maîtres-nageurs de vos piscines accompagne votre enfant à chaque étape de son apprentissage de la natation. De la familiarisation avec l'eau à la maîtrise des premiers gestes, les objectifs sont clairs : apprendre à mettre la tête sous l'eau, contrôler sa respiration en soufflant dans l'eau, et s'aventurer progressivement dans le grand bassin.

Chaque phase d'apprentissage est essentielle et encadrée avec soin, garantissant une progression sécurisée et adaptée au rythme de votre enfant.

### Pour la semaine du lundi 7 au vendredi 11 avril

Du lundi au vendredi :

5 séances de 45 minutes de 9h30 à 10h15

### Pour la semaine du lundi 14 au vendredi 18 avril

Du lundi au vendredi

5 séances de 45 minutes de 9h30 à 10h15

### Tarifs

La semaine de stage : 47 € CCSL / 71 € Hors CCSL

Pour inscrire votre enfant, rendez-vous sur le site des piscines intercommunales : [www.piscine.cc-sevreloire.fr](http://www.piscine.cc-sevreloire.fr)

**Pour obtenir plus d'informations : 02 40 33 77 21**



## UN ANNUAIRE DES PRODUCTEURS DE SÈVRE ET LOIRE

Vous cherchez à avoir une alimentation plus durable en consommant des produits frais, artisanaux, fermiers, locaux ?

L'annuaire des producteurs locaux de Sèvre et Loire est là pour vous guider !

Dans le cadre de sa politique alimentation et agriculture, la communauté de communes Sèvre et Loire a travaillé sur la création et la mise en ligne d'un annuaire des producteurs locaux. Il regroupe tous les producteurs alimentaires proposant de la vente directe. Soit un total d'une cinquantaine de producteurs qui travaillent en circuit-court et s'attachent à une alimentation locale et durable.

### Retrouvez l'annuaire en ligne :

[www.pcaet.cc-sevreloire.fr/annuaire-producteurs](http://www.pcaet.cc-sevreloire.fr/annuaire-producteurs)

### Vous êtes producteur ou viticulteur en Sèvre et Loire et vous souhaitez être

recensé dans l'annuaire ? Faites-le savoir et écrivez à [pcaet@cc-sevreloire.fr](mailto:pcaet@cc-sevreloire.fr) !



MUSIQUE DES BALKANS

SAMEDI 26 AVRIL 20H30  
**LE SPECTRE D'OTOKAR**

Un cocktail festif et réjouissant de musique des Balkans ! Au menu de cette fanfare : musiques festives tziganes de Serbie, Macédoine et Bulgarie : pays dans lesquels les musiciens sont allés apprendre directement le répertoire et les techniques de jeux spécifiques nécessaires à son exécution. À l'occasion de la sortie de leur dernier album « Vreme Tako », Le Spectre d'Ottokar emmène l'Harmonie de Vallet, dirigée par Florent ABADI, dans un voyage qu'il a lui-même accompli à plusieurs reprises, alors laissez-vous porter !



CIRQUE

MARDI 29 AVRIL 20H30  
**CLAN CABANE**  
LA CONTREBANDE

Quelques lourds morceaux de bois, des sangles, deux trampolines et les moyens du bord : il n'en fallait pas plus à ces 5 gaillards pour s'amuser à retrouver les imaginaires de l'enfance, du jeu, du défi, dans l'invention d'un nouvel espace à habiter ! Réels complices dans l'acrobatie et dans la musique, ils se lancent alors dans la construction du meilleur endroit où trouver sa place et se sentir bien : la cabane. Trampolineurs hors pair, ils se servent de l'équilibre, du saut, de la chute et du rebond pour écrire l'histoire de leur petite tribu.



THÉÂTRE

MARDI 13 MAI 20H30  
**BOB ET MOI**  
COLLECTIF BAJOUR

Une nuit d'insomnie, un enfant en proie à ses démons découvre Bob MARLEY. Une découverte qui va changer sa vie. *Bob et moi* est un captivant voyage de Kingston à Miami, via l'Europe et l'Afrique qui nous fait (re)découvrir – loin des idées reçues – les facettes de la Jamaïque, berceau du reggae et du mouvement rastafari. À travers un récit mêlant petite et grande histoire, Alexandre VIRAPIN raconte avec toute sa puissance au plateau, comment un homme né du ghetto jamaïcain est parvenu au statut de légende par son génie musical et la portée de son message de paix et d'unité. **De et avec Alexandre VIRAPIN | Mise en scène Jules MEARY**  
Création 2019



THÉÂTRE

MARDI 6 MAI 20H30  
**MONTE-CRISTO**

Pionnier des séries télé sans le savoir, Alexandre DUMAS signe avec *Le Comte de Monte-Cristo*, un roman-feuilleton à suspense. Nicolas BONNEAU et Fanny CHÉRIAUX condensent les 1800 pages du roman-fleuve en un spectacle d'1h40 mêlant conte, chanson, rock et vidéo. Ce polar théâtral en clair-obscur est mené tambour battant, mêlant satire sociale et élans romanesques. Tantôt héros, tantôt juge, le narrateur croise le fer avec les mots sur une musique live qui le bouscule et remet au goût du jour cette histoire d'immortalité et de vengeance. **Un récit musical de la Compagnie La Volige.**



COMPLET  
HUMOUR

VENDREDI 16 MAI 20H30  
**AYMERIC LOMPRET**

"Yolo" c'est l'acronyme anglais pour dire qu'on ne vit qu'une fois. Ça sous-entend qu'il va peut-être s'agir de revoir le classement de nos priorités. L'artiste s'affranchit des codes du stand up pour faire place à son grand talent de comédien. Il incarne un sans-abri qui a fait le choix de continuer à rire, même dans l'adversité. Quelle distance y a-t-il entre ce personnage et le comédien ? L'enjeu véritable c'est l'histoire que ces deux-là nous racontent. Le propos toujours ciselé, précis, la résonance sociale et humaniste derrière la vanne qui tombe, les envolées absurdes, la fausse naïveté, la vraie désinvolture.... Ce qui importe vraiment c'est de rester sincère, ne jamais faire le malin ni jouer au donneur de leçon.

LA SAISON 2024-2025  
SE CLÔTURE.

CETTE SAISON CE SONT :  
39 SPECTACLES  
12 000 SPECTATEURS  
1 745 ABONNÉS  
QUI SE SONT SUCCÉDÉS...

MERCI À TOUS !



## MANIFESTATIONS

DU 2 AU 13 AVRIL

### Exposition de peintures Les pinceaux bohèmes

L'association présente ses œuvres.  
Atrium de la mairie.



12 AVRIL

### L'heure du conte Médiathèque

10h30. Venez avec vos enfants (4 à 7 ans) passer un moment convivial avec notre équipe de bénévoles. Nous vous ferons découvrir des albums, des contes, des chansons... Sur inscription au 02 40 33 91 84.

25 AVRIL

### Rendez-vous café L'Intervalle

Venez partager un moment convivial autour d'une boisson chaude ! Rendez-vous à l'Intervalle (Champilambart) de 14h30 à 16h30.

28 AVRIL

### Conférence Les amis de l'université et de la culture

Conférence de Xavier AIME :  
« ChatGPT, entre spleen et idéal ».  
Cinéma Le Cep, 14h30. Ouvert à tous mais 6€ pour le public non étudiant.



28 AVRIL

### Réunion publique

Une réunion publique aura lieu à 19h, salle Rabelais, pour présenter le projet du futur complexe des Dorices.

DU 29 AVRIL AU 11 MAI

### Exposition Vallet Mémoires

Dans le cadre du 8 mai, l'association Vallet Mémoires vous propose une exposition à l'atrium de la mairie sur « Vallet et ses prisonniers durant la guerre de 1939-1945 ».



7 MAI

### L'heure du conte Médiathèque

10h30. Enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un adulte. Sur inscription au 02 40 33 91 84. Venez passer un très bon moment avec vos enfants. Notre équipe de bénévoles vous accueillera et vous fera découvrir des histoires, des petites chansons, des comptines...

8 MAI

### Tournoi Roger Bousseau ES Vallet

Tournoi de football U11 et U13, stade des Dorices, de 8h30 à 17h. Bar et restauration sur place.

8 MAI

### Cérémonie commémorative Union Nationale des Combattants (UNC)

La cérémonie débutera à 10h au cimetière de Vallet.

10 MAI

### IA et moi : comprendre pour mieux en parler Médiathèque

De 14h30 à 18h en accès libre à la médiathèque. Qu'est-ce que l'Intelligence Artificielle ? Comment fonctionne-t-elle ? Quels sont ses usages, ses promesses et ses limites ? À travers des exemples concrets et des échanges interactifs, nous aborderons les enjeux techniques, éthiques et sociétaux liés à l'IA.

DU 13 AU 28 MAI

### Exposition de peintures Les Léonarts

Exposition de l'association de peinture valletaise à l'atrium de la mairie.



16 MAI

### Rendez-vous café L'Intervalle

Venez partager un moment convivial autour d'une boisson chaude ! Rendez-vous à l'Intervalle (Champilambart) de 14h30 à 16h30.

**17 MAI**

## L'heure du conte en plein air Médiathèque

Dans le parc de jeux du Champilambart à Vallet, nous vous invitons à nous rejoindre pour jouer chanter et écouter des histoires... Entrée libre, 15h, enfants de 2 à 8 ans accompagnés d'un adulte.

**17 MAI**

## Soirée jeux L'Intervalle

Une nouvelle soirée jeux vous est proposée à l'Intervalle ! Rendez-vous à 18h30. Inscription obligatoire (nombre de places limité) : 02 40 36 42 81.


**19 MAI**

## Conférence Les amis de l'université et de la culture

Conférence de Claude GUINTARD : Des grandes pestes à la vache folle ou aux gripes, en passant par la Covid 19. Cinéma le Cep, 14h30. Ouvert à tous mais 6€ pour le public non étudiant.

**22 MAI**

## Concert Chœur de Vallet

Concert organisé en partenariat avec l'orchestre de cordes de l'école de musique Sèvre et Loire, à la salle du Clos de la Cour aux Dorices, à 18h.

**24 MAI**

## Festival Lid Ar Morrigan VII

Le festival Lid ar Morrigan est un festival tournant autour des cultures païennes et médiévales. Au programme : concerts, animations, marché, restauration, bar. Enfants bienvenus. Le Champilambart, route des Dorices, 44330 Vallet, de 14h à minuit. Billeterie sur [www.helloasso.com](http://www.helloasso.com)

**24 MAI**

## Compétition de lutte TG Vallet Lutte

Tournoi départemental de lutte des 5 à 15 ans garçons et filles. Salle de lutte du Rouaud, de 14h30 à 17h30. Ouvert à tous, gratuit.

**25 MAI**

## Bonne Fontaine fait son vide grenier Comité des fêtes de Bonne Fontaine

Aire de loisirs de Bonne Fontaine. 8h-18h. Plus d'infos : 07 71 64 08 62. Pour louer un emplacement 4m x 5m avec voiture : 12€, inscription sur [helloasso.fr](http://helloasso.fr). Bar et restauration sur place.


**28 ET 30 MAI**

## Don du sang

Salle Raphael Hardy à Mouzillon. Prendre rendez-vous sur [dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr). Pensez à venir avec votre gourde. 16h à 19h30.

**2 AU 16 JUIN**

## Exposition de photos Photographein

Exposition de l'association de photos valletaise Photographein dans l'atrium de la mairie.


**7 JUIN**

## Marché de créateurs et créatrices Abricadabroc

L'association d'artisans revient à Vallet, place Charles de Gaulle de 10h à 19h, pour vous proposer des créations multiples.

**7 JUIN**

## Forum des associations

Rendez-vous de 9h à 12h au Champilambart pour découvrir les associations valletaises !

### LES RDV DE LA MICRO-FOLIE

La Micro-Folie Vallet vous ouvrira ses portes :

- En avril : durant la deuxième semaine des vacances scolaires d'avril, et les mercredis 23 et 30 avril.
- En mai : les mercredis 7, 14, 21 et 28 mai

Programme à venir sur  
[www.champilambart.fr/micro-folie-vallet/le-programme/](http://www.champilambart.fr/micro-folie-vallet/le-programme/)

# REGARD SUR LA VILLE

## LE RETOUR DU PRINTEMPS



Vallet-info  
juin/  
juillet

Merci de transmettre  
vos articles via le site [vallet.fr](http://vallet.fr)  
avant le 1<sup>er</sup> mai 2025

Mairie de Vallet, 9 rue François Luneau  
Téléphone standard : 02 40 33 92 00  
[www.vallet.fr](http://www.vallet.fr) | [facebook @villedevallet](https://www.facebook.com/villedevallet)

- > Accueil ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
- > Services ouverts le lundi de 9h à 12h30 et du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
- > Permanence état civil le samedi de 9h à 11h30.

NUMÉROS D'URGENCES | PHARMACIE DE GARDE : 3237  
SAMU : 15 | POMPIERS : 18 | GENDARMERIE : 17

## CALENDRIER DES DÉCHETS



### Vos prochaines dates de collecte sur Vallet en avril/mai

Jours de collecte de vos déchets ménagers : à Vallet, vos bacs et vos sacs de tri sélectif sont prélevés une fois tous les 15 jours, semaines vertes, soit les jeudis (secteurs bourg et nord) et vendredis (secteur sud). Attention décalage d'une journée si jours fériés. Les containers et sacs jaunes doivent être déposés la veille du jour de collecte et seulement le soir après 18h et récupérés le jour de la collecte au plus vite.

- > 10 et 11 avril
- > 25 et 26 avril
- > 9 et 10 mai
- ⋮
- > 22 et 23 mai
- > 5 et 6 juin
- ⋮

## ÉTAT CIVIL

### Naissances

- > **LANGLAIS Malo**  
Né le 04/01/2025
- > **DESTOMBES Bianca**  
Née le 09/01/2025
- > **FAIVRE Aimé**  
Né le 10/01/2025
- > **THOMAS Marcus**  
Né le 13/01/2025
- > **POIRON Lïya**  
Née le 20/01/2025
- > **DUPONT FOULONNEAU Ambre**  
Née le 27/01/2025
- > **LEGEAY Adélie**  
Née le 10/02/2025
- > **CHARBONNIER Zoé**  
Née le 13/02/2025
- > **BARREAU PERRIEN Thyam**  
Né le 16/02/2025
- > **DURJEAU Charlie**  
Née le 20/02/2025

### Décès

- > **SACLEUX Annick**  
Le 14/01/2025
- > **MOREL Jeannine**  
Le 18/01/2025
- > **DANCOINE Jean-Pierre**  
Le 23/01/2025
- > **DESPRÉS Guy**  
Le 25/01/2025
- > **GUILLOT née JAMIN Marie**  
Le 28/01/2025
- > **BATARD Chantal**  
Le 04/02/2025
- > **MARTIN née PERRAUD Juliette**  
Le 06/02/2025
- > **VAN ESSCHE Jean**  
Le 10/02/2025
- > **HAY née ROUSSEAU Marie Josèphe**  
Le 12/02/2025
- > **PERRAUD Georges**  
Le 19/02/2025
- > **SÉCHER Gilbert**  
Le 19/02/2025
- > **CHÉNAIS Thierry**  
Le 23/02/2025
- > **PAPIN Gilles**  
Le 23/02/2025